



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?Lettre-aux-deputes>

Lettre aux députés

- NOS TRAVAUX -

Date de mise en ligne : jeudi 16 juin 2011

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Monsieur le Député,

Le 31 mai 2011, les sénateurs ont adopté la **résolution n° 269**, résolution qui « *demande que la République française instaure une journée nationale de la laïcité, garante de la cohésion républicaine, non fériée ni chômée, fixée au 9 décembre, et permettant chaque année de faire le point sur les différentes actions menées en la matière par les pouvoirs publics, ainsi qu'être l'occasion de manifestations au sein du système associatif et éducatif.* »

A Concarneau, nous n'avons pas attendu cette décision pour célébrer la loi de Séparation chaque année depuis 2005.

Nous continuons de penser qu'un gros effort de pédagogie reste nécessaire auprès de nos concitoyens, comme auprès de certains élus, tant le principe est trop souvent « oublié », voire ignoré par les instances de décision, à tous niveaux. Cette faiblesse -cette volonté parfois - ne peut que fragiliser l'équilibre établi depuis maintenant plus de cent ans par vos prédécesseurs. C'est notre bien « vivre ensemble » qui se trouve ainsi menacé.

L'Assemblée nationale s'honorerait d'instaurer le 9 décembre « Journée nationale de la laïcité » : cette journée serait un rendez-vous régulier pour réunir les citoyens autour de ce principe, ce patrimoine commun dont vous êtes le garant, ... pour le faire vivre davantage, pour le réactiver chaque fois que nécessaire...

Réponse de notre député